



Bureau des
régimes de retraite
de Montréal

**LA COMMISSION
DE LA CAISSE COMMUNE
RÉGIMES DE RETRAITE
DES EMPLOYÉS
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

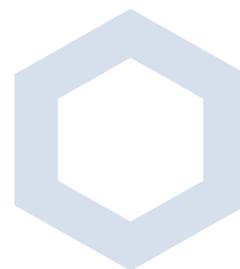
Rapport
annuel

2016



Table des matières

Faits saillants	4
Message du président	5
Les placements	6
A) POLITIQUE DE PLACEMENT	6
B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE	7
C) VALEUR MARCHANDE	7
D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF	8
Les rendements	11
A) PAR CLASSE D'ACTIF	11
B) HISTORIQUE	11
C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR	12
D) CROISSANCE DE L'ACTIF	12
Rapport de l'auditeur et états financiers	13
Sommaires pour les six régimes de retraite	36
A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT DE LA CAISSE COMMUNE	36
B) SITUATION FINANCIÈRE	38
C) ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	40
La caisse commune	44
A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT	44
B) ORGANIGRAMME	44
C) ADMINISTRATION	45
D) GESTION FINANCIÈRE	45
Gestionnaires	46



Faits saillants

L'ANNÉE 2016 A DÉBUTÉ sur une note plutôt négative avec en toile de fond, des inquiétudes sur la croissance économique en Chine. De plus, les prix de l'énergie ont continué leur chute de façon dramatique apportant avec eux les marchés boursiers et la devise canadienne. Un revirement a eu lieu vers la fin du premier trimestre et les marchés financiers de même que l'économie mondiale ont tous deux rebondi pour terminer l'année avec un rendement de 4,1 % pour le MSCI All Country World Index (en dollar canadien). Le marché canadien a, quant à lui, généré un rendement généreux de 21,1 % contre 8,1 % pour le marché américain (en dollar canadien).

Le marché du revenu fixe a lui aussi connu une année en « V ». Les taux d'intérêt ont baissé fortement en première moitié d'année, particulièrement suite au résultat surprise du vote Brexit, mais ont terminé l'année à la hausse suite au résultat de la seconde élection surprise de 2016, les élections américaines. Face à ces mouvements majeurs des taux d'intérêt, notre portefeuille s'est fort bien défendu et a même livré une belle performance en deuxième moitié d'année. Ainsi, le portefeuille a généré une plus-value de 2,8 % en 2016.

En actions canadiennes, le portefeuille a obtenu un rendement de 19,3 % contre l'indice à 21,1 %. La performance relative de nos gestionnaires en petites capitalisations a agi négativement sur le rendement de la classe d'actif. Par contre, en actions américaines, nos gestionnaires ont surperformé leur indice de référence de façon significative pour terminer l'année avec une valeur ajoutée de 9,5 %. Le retour en force du style « valeur », qui fut pendant des années à la traîne, a contribué à cette surperformance.

Outre-mer, les rendements ont eux aussi été forts respectables, avec des valeurs ajoutées de 3,7 % en actions mondiales et de 1,9 % en actions internationales. Seul notre gestionnaire en actions de pays émergents a généré une valeur ajoutée négative pour la période. Par contre, les rendements absolus furent positifs (en dollar canadien).

Le portefeuille de placements alternatifs a été quelque peu à la traîne en 2016, principalement dû à la mauvaise performance des titres immobiliers cotés à la bourse où l'indice a offert un rendement de 0,5 %. La hausse du dollar canadien a également participé négativement à la performance en absolu de ces stratégies de placement. Somme toute, l'ensemble du portefeuille a répondu aux attentes.

L'année 2016 se caractérise par plusieurs événements géopolitiques qui ont étonné la planète, mais malgré tous ces événements, les investisseurs sont demeurés confiants et la croissance économique mondiale s'est tranquillement améliorée.

Message du président

EN 2016, LA CAISSE COMMUNE a obtenu un rendement de 8,1 % et son actif net a atteint 7,9 milliards de dollars.

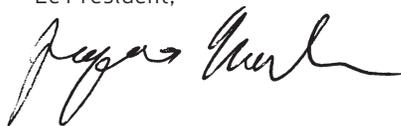
L'année 2016 a débuté par une crise de confiance sur la croissance mondiale, particulièrement en Chine, mais malgré tous les événements politiques marquants de l'année, les marchés boursiers ont continué leur progression vers des records historiques. Le pétrole a continué de fléchir au premier trimestre sur une base d'excédent d'offre mais une entente entre les membres de l'OPEP a permis de stabiliser les cours en 2e moitié d'année. L'élection américaine a mis la touche finale à une année remplie de surprises et de rebondissements autant sur la scène géopolitique que financière. Malgré ce contexte et ainsi qu'une année de transition pour la Caisse commune, les rendements de 2016 sont plus que satisfaisants dans l'ensemble.

Tel que mentionné précédemment, l'année 2016 en fut une de transition pour la Caisse commune puisque nous avons procédé à la fusion des actifs des régimes de retraite des arrondissements ainsi que ceux de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal. Au total, près de 1,7 milliard de dollars a été transféré à la Caisse pendant l'année. Nonobstant ces mouvements d'actifs majeurs, nous avons poursuivi la mise à l'investissement de la Caisse dans de nouvelles stratégies et révisé plusieurs de nos mandats actuels afin d'optimiser la structure de gestion de la Caisse.

Plusieurs changements fondamentaux ont eu lieu depuis 2015 tel que les nouveaux paramètres découlant de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminées du secteur municipal (Loi RRSM)* et les apports de fonds provenant de la fusion des régimes de retraite de la Ville de Montréal. Ces deux facteurs combinés à un environnement économique incertain et un équilibre géopolitique fragile, rendent nécessaire de procéder à une revue en profondeur des politiques de placement des régimes. L'année 2017 sera ainsi marquée par l'amorce de ces travaux en étroite collaboration avec les membres de la Commission de la caisse commune et ceux des comités de retraite des différents régimes.

Comme à l'habitude, je tiens à souligner la collaboration des membres de la Commission de la caisse commune ainsi que tout le personnel du Bureau pour leur travail et appui constant dans l'élaboration des stratégies de gestion des régimes.

Le Président,



Jacques Marleau

Les placements

A) POLITIQUE DE PLACEMENT

Les avoirs de la Caisse commune ont été investis selon la politique de placement adoptée par chacune des commissions des régimes de retraite qui conservent des éléments de leur actif dans la Caisse commune. Cette politique est révisée régulièrement. La politique en vigueur comporte, entre autres, les paramètres suivants :

Énoncé de principe

- Maximiser le rendement à long terme, tout en maintenant le degré de risque au niveau jugé approprié.
- Viser des résultats supérieurs à la moyenne, tout en évitant de compromettre l'équilibre actuariel.

Objectif à long terme

- Rendement annuel total au moins égal au pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, plus 3,75 %.

Objectif à moyen terme

- Rendement au-dessus de la cible sur une période mobile de quatre ans.

Répartition des actifs de la caisse commune

Dans le but d'augmenter le rendement, la composition du portefeuille de l'ensemble de la Caisse commune pourra varier. Toutefois, le pourcentage de la valeur marchande de chaque catégorie d'actifs dans lesquels des placements sont effectués devra se situer à l'intérieur des balises globales suivantes :

Classe d'actif	Répartition minimale	Répartition cible	Répartition maximale
Marché monétaire	0 %	2 %	10 %
Obligations	25 %	29 %	35 %
Actions			
• canadiennes	15 %	18 %	25 %
• étrangères	30 %	35 %	45 %
Produits alternatifs	5 %	16 %	20 %
Total		100 %	

B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE

Composition du portefeuille cible :

- 2 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours
- 29 % FTSE/TMX Universel
- 18 % S&P/TSX Composé
- 35 % MSCI ACWI (\$ CAD)
- 16 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours + 3,75 %

C) VALEUR MARCHANDE

La répartition des placements de la Caisse commune se détaille comme suit au 31 décembre 2016 :

(En millions de \$)	2016	2015
Encaisse et effets à court terme (1)	311,1	253,4
Obligations	2 081,6	1 457,0
Actions canadiennes	1 488,9	1 018,8
Actions étrangères	2 894,0	2 186,7
Produits alternatifs	1 119,8	876,3
Contrats à terme (2)	5,2	-43,4
Total	7 900,6	5 748,8

(1) Comprend l'encaisse et les effets à court terme gérés à l'interne.

(2) Les contrats à terme sont utilisés pour la couverture des devises étrangères.

La valeur marchande des placements est établie à la juste valeur.

D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF

Encaisse et effets à court terme

Une allocation de 2 % des actifs de la Caisse commune est prévue au portefeuille cible qui sert essentiellement à fournir la liquidité nécessaire au paiement des rentes. Au 31 décembre 2016, l'équipe interne gérait 310,8 M\$ de placements sur le marché monétaire et l'ensemble des gestionnaires externes en détenait 143,5 M\$.

Obligations

Cette classe d'actif est composée de :

Obligations canadiennes

Une révision de la structure du portefeuille a été complétée en 2011. Un des principaux objectifs de la révision a été d'assurer une meilleure adéquation avec nos engagements en matière de paiement de rentes. Une stratégie « dynamique » de la gestion du risque de taux d'intérêt a été mise en place. La gestion des obligations canadiennes a été réduite à deux mandats spécialisés : un mandat de gestion active en obligations fédérales et corporatives et un mandat de gestion passive en obligations canadiennes, provinciales et municipales.

Autres obligations

Dans le but de diversifier le portefeuille obligataire et d'en accroître le rendement, il a été prévu d'ajouter plusieurs mandats obligataires dits « satellites ». Au 31 décembre 2016, nous avons deux mandats de gestion active en obligations de sociétés mondiales, trois investissements dans des fonds de dette privée de sociétés canadiennes, quatre investissements dans des fonds de dette hypothécaire à court terme au Canada, un investissement dans un fonds obligataire mondial et un fonds de prêts bancaires.

Actions canadiennes

Cette classe d'actif est gérée par trois gestionnaires spécialisés ayant des mandats en actions canadiennes de grande capitalisation et deux gestionnaires ayant des mandats en actions canadiennes de petites capitalisations. Le tableau suivant décrit la répartition des placements par secteur des quatre gestionnaires à l'intérieur de cette classe d'actif. Les actions de petites capitalisations représentent environ 19 % du portefeuille d'actions canadiennes.

Au 31 décembre 2016

Secteur d'activités des placements en actions canadiennes	Portefeuille %	Indice de référence S&P/TSX (composé) %
Énergie	22	21,4
Matériaux de base	13	11,8
Produits industriels	13	8,9
Biens de consommation discrétionnaire	8	5,0
Biens de consommation courante	4	3,8
Soins de santé	0	0,6
Services financiers	28	35,0
Technologie de l'information	6	2,7
Services de télécommunication	2	4,8
Services publics	1	2,8
Immobilier	3	3,0
	100,0	100,0

Actions étrangères

La structure de gestion en actions étrangères comprend maintenant neuf mandats avec la répartition suivante :

Répartition des portefeuilles au 31 décembre 2016

Mandats	Portefeuille %
Actions mondiales (3 mandats)	15,0
Actions américaines de grandes capitalisations	6,6
Actions américaines de petites capitalisations	2,6
Actions EAEO de grandes capitalisations (2 mandats)	7,7
Actions européennes de petites capitalisations	2,1
Actions de pays émergents	2,6
Total	36,6

Les mandats en actions mondiales, actions américaines de grandes capitalisations, actions EAEO et actions européennes peuvent allouer un pourcentage de leurs investissements à des actions de pays émergents.

Répartition géographique des actions étrangères au 31 décembre 2016

	Portefeuille %	Indice de référence MSCI ACWI %
États-Unis	47	52,7
Canada	–	3,3
Europe développé excluant le Royaume-Uni	23	16,1
Royaume-Uni	6	5,3
Japon	8	7,8
Pacifique excluant le Japon	4	4,3
Pays émergents	11	10,2
Autres pays	1	0,3
Total	100,0	100,0

Produits alternatifs

Cette classe d'actif est composée de trois grandes catégories : les stratégies à rendement absolu, les fonds d'infrastructure et les fonds en immobilier. À cela, il faut ajouter cinq mandats spécialisés : cinq fonds de dette privée internationale et un canadien.

Mandats en produits alternatifs au 31 décembre 2016 en % des actifs totaux

	%
Stratégies à rendement absolu	
Blackrock (fonds de fonds)	1,9
Lyxor Asset Management (fonds de fonds)	0,9
Fiera Capital	0,5
Gestion Cristallin	0,5
Formula Growth	0,5
Programme des gestionnaires en émergence du Québec (P.G.E.Q.)	0,3
Fonds d'infrastructure	
CUBE Infrastructure I	0,7
Global Infrastructure Partners I, II et III	1,7
Highstar Capital III	0,3
RREEF Infrastructure Investments I et II	0,6
Ardian Infrastructure IV	0,1
AXA Infrastructure III	0,5
UBS Infrastructure II	0,1
Fonds en immobilier	
BlackRock Asia Property	0,1
BlackRock Europe Property	0,0
BlackRock US Property	0,4
Deutsche Asset Management	1,3
Guardian Capital Real Estate Fund	0,7
Presima	1,3
Fonds de dette privée	
Amerra Capital Management II et III	0,8
Clarion Partners	0,4
CVC Credit Partners	0,3
THL Credit	0,1
MBI/TEC	0,1
Total produits alternatifs	14,2

Gestion des devises

Afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change, la Caisse commune applique une couverture passive partielle de son exposition aux quatre principales devises étrangères (\$ ÉU, Euro, £ et Yen).

Les rendements

A) PAR CLASSE D'ACTIF

Portefeuille	Caisse commune	Rendement des indices	Indices
Marché monétaire	1,7	0,5	FTSE/TMX 91 jrs
Obligations	4,5	1,7	FTSE/TMX – U
Actions canadiennes	19,3	21,1	S&P/TSX
Actions étrangères	6,7	4,1	MSCI ACWI (≠ CAD)
Produits alternatifs	2,7	4,3	FTSE/TMX + 3,75 %

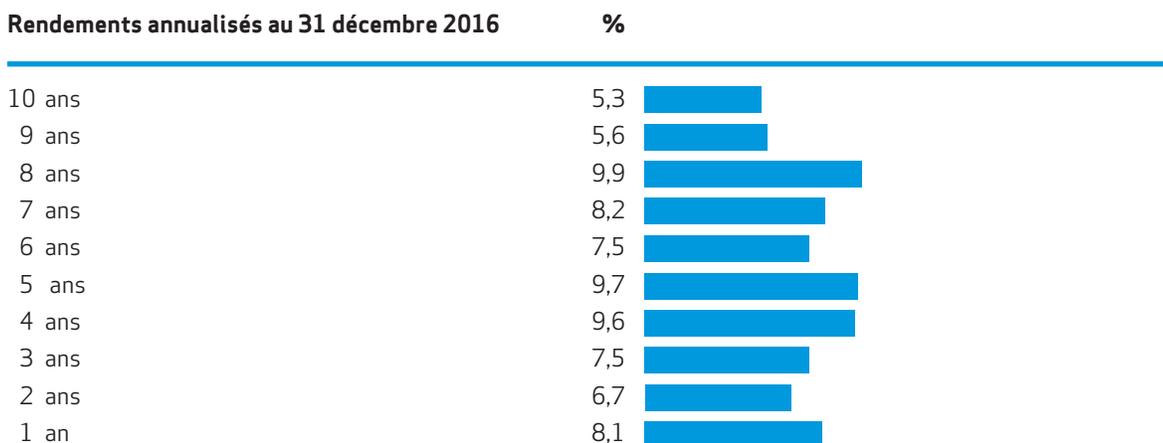
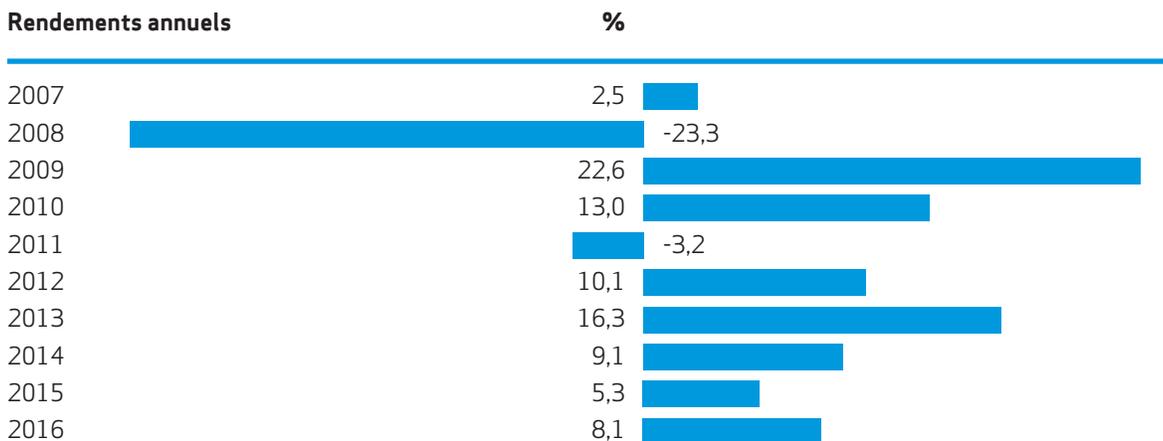
FTSE/TMX 91 jrs : FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours

FTSE/TMX – U : FTSE/TMX Universel

S&P/TSX : S&P/TSX Composé

MSCI ACWI : Morgan Stanley All Country World Index

B) HISTORIQUE



C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR

Actif net au 1^{er} janvier 2016

(En milliers de dollars) 5 748 746

+ Revenus de placements	187 047
+ Modification de la juste valeur des placements	365 689
+ Honoraires de gestion	24 212
= Total des revenus	576 948
- Honoraires professionnels et frais d'administration	24 212
= Bénéfice net	552 736
+ Apports nets	1 595 141

Actif net au 31 décembre 2016 7 896 623

D) CROISSANCE DE L'ACTIF

(En milliers de dollars)	Actif au début	+	Croissance nette	=	Actif à la fin
2007	4 236 741		(46 548)		4 190 193
2008	4 190 193		(1 184 846)		3 005 347
2009	3 005 347		479 047		3 484 394
2010	3 480 382 *		325 629		3 806 011
2011	3 806 011		(212 173)		3 593 838
2012	3 593 838		511 541		4 105 379
2013	4 110 441 **		794 187		4 904 628
2014	4 904 628		456 964		5 361 592
2015	5 361 592		387 154		5 748 746
2016	5 748 746		2 147 877 ***		7 896 623

* Redressement de l'actif net au 1^{er} janvier 2010 à la suite de l'application du cours acheteur.

** Redressement de l'actif net au 1^{er} janvier 2013 à la suite de l'application du cours de clôture.

*** Inklus les actifs reçus des régimes d'origine en 2016.

Rapport de l'auditeur indépendant

Au président et aux membres de la commission de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, les états du résultat global, de l'évolution de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité des membres de la commission de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal pour les états financiers

Les membres de la commission de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par les délégataires, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal au 31 décembre 2016 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.*¹

Montréal, le 21 mars 2017

¹CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A120795

États financiers

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
ACTIFS		
PLACEMENTS à la juste valeur (note 3)	7 882 206	5 735 516
CRÉANCES		
Intérêts courus	11 900	7 477
Dividendes à recevoir	6 237	4 394
Autres créances à recevoir	5 250	3 327
	23 387	15 198
ENCAISSE	289	4 535
TOTAL DES ACTIFS	7 905 882	5 755 249
PASSIFS		
CHARGES À PAYER	9 259	6 503
TOTAL DES PASSIFS	9 259	6 503
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS	7 896 623	5 748 746

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour la Commission de la caisse commune



Jacques Marleau
Président



Lucie St-Jean
Secrétaire-trésorier

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

(En milliers de dollars canadiens)	2016	2015
	\$	\$
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		
Modification de la juste valeur des placements (note 3)	365 689	115 526
Revenus de placements		
Intérêts		
Obligations	57 060	62 667
Effets à court terme	4 608	1 985
Dividendes	103 534	87 150
Distributions des fonds de placements alternatifs	21 845	16 970
Total de la modification de la juste valeur des placements et des revenus de placements	552 736	284 298
Honoraires de gestion (note 4)	24 212	20 315
TOTAL DES PRODUITS	576 948	304 613
CHARGES		
Honoraires professionnels et frais d'administration	24 212	20 315
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS	552 736	284 298

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

(En milliers de dollars canadiens)	2016	2015
	\$	\$
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 748 746	5 361 592
Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	552 736	284 298
Apports nets des régimes de retraite des employés de la Ville	1 595 141	102 856
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	7 896 623	5 748 746

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	552 736	284 298
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(272 962)	(88 173)
Gain net non réalisé inclus dans la modification de la juste valeur des placements	(92 727)	(27 353)
Achats de placements	(5 357 262)	(2 407 787)
Produit à la vente et à l'échéance des placements	3 529 333	2 370 049
Déboursés nets à l'échéance des contrats de change	(2 639)	(114 663)
Intérêts courus	(4 423)	(545)
Dividendes à recevoir	(1 843)	(1 000)
Autres créances à recevoir	(1 923)	(125)
Charges à payer	2 756	225
VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(1 648 954)	14 926
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports nets des régimes de retraite des employés de la Ville	1 595 141	102 856
VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	1 595 141	102 856
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE		
Écart de conversion sur la trésorerie et équivalents	(2 402)	7 585
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	404 343	278 976
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	348 128	404 343
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	289	4 535
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	347 839	399 808
TOTAL	348 128	404 343
AUTRES INFORMATIONS		
Intérêts reçus	57 245	64 107
Dividendes reçus	101 691	86 150

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La *Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal* (la « Caisse »), créée par le règlement du *Conseil de l'ancienne Ville de Montréal* (la « Ville ») numéro 8932, est en exploitation depuis le 1^{er} juillet 1984 et par son statut, est exempte d'impôt en vertu de l'article 248 (1) et de l'article 1 de la *Loi de l'impôt*. L'adresse du siège social de la Caisse commune est le 155 Notre-Dame Est, Montréal (Québec).

Les commissions des six régimes de retraite agréés de la Ville de Montréal ont octroyé un mandat administratif à la Ville de Montréal en déléguant la préparation des états financiers à la *Direction du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite* (le « délégué »).

Cette Caisse a pour but d'administrer les placements et les excédents de liquidités des *régimes de retraite des employés de la Ville* (les « régimes »). La participation des régimes dans la Caisse est représentée par des unités attribuées à chacun des régimes selon les apports (retraits) à la Caisse, les revenus nets de placements et la modification de la juste valeur des placements.

La valeur de chaque unité demeure fixée à 1 075,50 \$ depuis le 31 décembre 1990 puisque la variation de la juste valeur est attribuée en unités de participation additionnelles depuis cette date.

L'attribution des nouvelles unités s'effectue la première journée de chaque mois au prorata des unités déjà détenues par chacun des régimes à la fin du mois précédent.

La Caisse doit gérer et effectuer le placement de ses actifs conformément aux normes édictées par *Retraite Québec* et celles de la politique de placement des Régimes.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, y compris les états comparatifs ont été approuvés et autorisés pour publication par la Commission de la caisse commune, le 21 mars 2017.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation et adoption des IFRS

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur et sont dressés conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

b) Entité d'investissement

La Caisse répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, car les conditions suivantes sont remplies :

- La Caisse obtient les excédents de liquidités des détenteurs d'unités dans le but d'offrir des services de gestion d'investissements ;
- La Caisse déclare aux détenteurs d'unités que son activité d'investissement a pour but de générer des rendements et de procurer des revenus d'investissements conformément à sa mission ;
- La Caisse mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi la Caisse ne prépare pas d'états financiers consolidés.

c) Filiale

La participation dans la filiale, en propriété exclusive, 4272675 Canada inc. est comptabilisée à la juste valeur et comprend les placements suivants :

- Global Infrastructures Partners – CL.P, détenu à 1,7 % (1,7 % en 2015)
- Global Infrastructures Partners II – CL.P, détenu à 1,6 % (1,5 % en 2015)
- Global Infrastructures Partners III – CL.P, détenu à 0,6 % (0 % en 2015)
- UBS International Infrastructures Fund II, détenu à 3,9 % (3,9% en 2015)

Ces placements sont présentés sous la rubrique « *Investissements dans des fonds d'infrastructures* » à la note 3.

d) Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser les états financiers conformément aux IFRS, le délégué doit établir des estimations et poser des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans l'état de la situation financière et l'état du résultat global. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le délégué possède des événements en cours et sur les mesures que ce dernier pourrait prendre à l'avenir. Le délégué estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les états financiers présentent par conséquent une image fidèle de sa situation financière ainsi que de sa performance financière. Les paragraphes suivants présentent les estimations comptables et les jugements critiques les plus importants.

Juste valeur des instruments financiers :

La Caisse évalue ses placements au cours de clôture conformément aux IFRS qui indiquent que la valeur des placements doit correspondre à un prix compris dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, les IFRS stipulent alors que la Caisse doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. Le délégué a pris position que lorsqu'une telle situation se produit, les placements sont évalués au cours acheteur.

La Caisse détient également des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Pour ces derniers, le délégué évalue les placements selon les informations fournies par les gestionnaires.

e) Instruments financiers

I) Classification des instruments financiers

La Caisse classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes conformément à *IAS39 – Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*.

- Actifs et passifs financiers à la juste valeur :

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur comprennent les actifs financiers qui sont désignés à la juste valeur, soit l'ensemble des placements de la Caisse à l'exclusion des contrats de change qui sont classés comme étant à la juste valeur.

Toutes les opérations de placements sont inscrites lorsque les risques et les avantages découlant de la propriété de ces placements sont transférés. Tous les titres sont inscrits à la date de transaction de l'opération.

Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur représente le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre les intervenants du marché à la date d'évaluation. Au mieux, elle est attestée par le cours de clôture des marchés, s'il en existe un. La juste valeur est calculée en fonction des conditions du marché à un moment précis et elle peut ne pas être représentative de la juste valeur future.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par la Caisse sont constatés à l'état du résultat global de la période considérée.

- Actifs financiers classés dans les prêts et créances :
Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes et déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les intérêts courus, les dividendes à recevoir, les autres créances ainsi que l'encaisse sont classés dans cette catégorie.
- Passifs financiers au coût amorti :
Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés comme détenus à des fins de transactions. La Caisse inclut dans cette catégorie les charges à payer.

II) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation de la juste valeur

Évaluation initiale :

Lors de l'évaluation initiale, tous les instruments financiers de la Caisse sont évalués à la juste valeur.

Évaluation subséquente :

Tous les instruments financiers, à l'exception de ceux qui sont classés dans les catégories prêts et créances et passifs financiers au coût amorti, sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé au poste « *Plus-value (moins-value) non réalisée dans la valeur des placements* ».

L'écart entre la valeur d'un actif au moment de son acquisition et sa juste valeur actuelle tient compte des variations des taux du marché et du risque de crédit de l'émetteur depuis la date d'acquisition initiale. La plus-value ou moins-value non réalisée de la juste valeur des placements est constatée au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » dans l'état du résultat global.

Les autres instruments financiers sont évalués au coût après amortissement. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût après amortissement se rapproche de la juste valeur.

III) Placements

- Les effets à court terme comprennent des instruments financiers dont les échéances ne dépassent pas douze mois. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des taux du marché.
- Les obligations sont évaluées selon les prix obtenus d'intervenants reconnus sur le marché. Les valeurs obtenues correspondent au cours de clôture lorsque ce dernier est disponible. La juste valeur des fonds de dettes privées canadiens et étrangers est déterminée à l'aide des valeurs établies par les gestionnaires.
- Les actions cotées en bourse sont évaluées au cours de clôture.
- Les investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu s'effectuent par le biais de fonds et de fonds de fonds à stratégies à rendement absolu. La juste valeur des unités de ces fonds de placement est fournie par les gestionnaires et est basée sur les valeurs cotées en bourse. Des états financiers de chaque fonds et chaque fonds de fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les investissements dans des fonds d'infrastructures sont constitués de placements sur les marchés privés effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds d'infrastructures à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds d'infrastructures sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- La gestion des devises est effectuée par l'entremise de contrats de change à terme. Une couverture partielle est utilisée afin de se protéger contre les fluctuations adverses des devises étrangères par rapport au dollar canadien, puisqu'une partie importante des actifs de la Caisse est investie à l'étranger.

f) Constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont comptabilisés au moment où le droit de recevoir le paiement est établi lequel correspond à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse. Les revenus provenant de la participation au revenu net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

g) Produits d'honoraires de gestion

La Caisse constate ses produits d'honoraires de gestion, selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les Régimes, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

h) Conversion de devises

Les apports nets à la Caisse sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Caisse. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date d'évaluation. Les écarts de conversion sur les placements sont inclus à l'état du résultat global au poste « *Modification de la juste valeur des placements* ».

i) Opérations conclues avec des parties liées

Les opérations conclues avec des parties liées dans le cours normal des activités sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

j) Prêts de titres

La Caisse peut prêter des titres aux termes d'un contrat prévoyant les restrictions définies par la législation canadienne en valeurs mobilières. Les garanties détenues se composent d'obligations gouvernementales et de titres admissibles. Le revenu provenant du prêt de titres, le cas échéant, est comptabilisé à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Les titres prêtés restent inscrits à l'état de la situation financière à titre de placements. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement.

k) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend l'encaisse et les dépôts à vue de même que les autres placements à court terme très liquides dont l'échéance est au maximum 90 jours à partir de la date d'acquisition, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs en fonction des taux de rendement prévus.



3. PLACEMENTS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

La répartition des placements de la Caisse se détaille comme suit au 31 décembre :

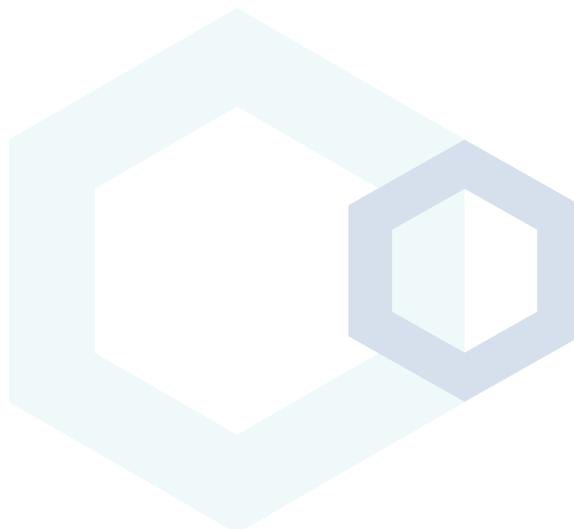
	2016		2015	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
(En milliers de dollars)				
À la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	347 839	347 589	399 808	398 370
Effets à court terme	106 412	106 301	10 988	10 937
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	1 235 145	1 188 139	919 765	854 933
Obligations étrangères	580 382	594 265	393 313	410 913
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	367 030	359 341	177 800	162 691
Actions				
Canadiennes	1 441 912	1 270 039	971 865	947 702
Étrangères	2 820 005	2 374 869	2 101 749	1 628 195
Sociétés de placements immobiliers	197 835	189 300	177 764	131 785
Contrats de change	5 222	0	(43 389)	0
Investissement dans un fonds commun équilibré	10 688	10 000	0	0
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	356 956	312 704	305 220	253 825
Investissements dans des fonds d'infrastructures	318 226	262 212	276 066	208 493
Investissements dans des fonds immobiliers privés	94 554	90 023	44 567	42 975
	7 882 206	7 104 782	5 735 516	5 050 819

La modification de la juste valeur des placements se détaille comme suit au 31 décembre :

	2016 \$	2015 \$
(En milliers de dollars)		
Modification de la juste valeur des placements		
Gains réalisés sur la vente de placements	190 823	104 321
Gains sur devises	84 778	98 515
Pertes réalisées à l'échéance des contrats de change	(2 639)	(114 663)
Plus-value non réalisée de la valeur des placements	92 727	27 353
Total	365 689	115 526

L'incidence de la variation de la juste valeur des placements, de la variation pour taux de change, et de la variation de la valeur des placements alternatifs est présentée à titre de plus (moins) value non réalisée de la valeur des placements. Ce montant est inclus au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » et se détaille comme suit :

	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-16	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-15	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2016	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2015
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	250	1 438	(1 188)	992
Effets à court terme	111	51	60	(184)
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	47 006	64 832	(17 826)	889
Obligations étrangères	(13 883)	(17 600)	3 717	(20 702)
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	7 689	15 109	(7 420)	8 613
Actions				
Canadiennes	171 873	24 163	147 710	(124 105)
Étrangères	445 136	473 554	(28 418)	112 488
Sociétés de placements immobiliers	8 535	45 979	(37 444)	15 223
Contrats de change	5 222	(43 389)	48 611	(37 265)
Investissement dans un fonds commun équilibré	688	0	688	0
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	44 252	51 395	(7 143)	33 258
Investissements dans des fonds d'infrastructures	56 014	67 573	(11 559)	37 838
Investissements dans des fonds immobiliers privés	4 531	1 592	2 939	308
Total	777 424	684 697	92 727	27 353



Hiérarchie relativement à l'évaluation de la juste valeur selon les trois niveaux suivants :

Les tableaux suivants représentent les placements de la Caisse selon une hiérarchie basée sur l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements. Cette hiérarchie est constituée de trois niveaux établis selon les critères suivants :

Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs financiers identiques ;

Niveau 2 : Des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;

Niveau 3 : Des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

La répartition des actifs de la Caisse au 31 décembre 2016 s'établit comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2016 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	745 123	481 022	0	1 235 145
Obligations étrangères	103 436	476 946	0	580 382
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	367 030	0	367 030
Actions				
Canadiennes	1 438 351	3 561	0	1 441 912
Étrangères	2 820 183	(178)	0	2 820 005
Sociétés de placements immobiliers	197 835	0	0	197 835
Contrats de change	5 222	0	0	5 222
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	10 688	0	10 688
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	356 956	0	356 956
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	318 226	318 226
Investissements dans un fonds immobilier privé	0	94 554	0	94 554
Total	5 319 150	1 790 579	318 226	7 427 955



Cette même répartition s'établissait de la manière suivante au 31 décembre 2015 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2015 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	492 552	427 213	0	919 765
Obligations étrangères	49 524	343 789	0	393 313
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	177 800	0	177 800
Actions				
Canadiennes	969 279	2 586	0	971 865
Étrangères	2 101 465	284	0	2 101 749
Sociétés de placements immobiliers	177 764	0	0	177 764
Contrats de change	(43 389)	0	0	(43 389)
Investissement dans un fonds commun équilibré	-	-	-	-
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	305 220	0	305 220
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	276 066	276 066
Investissements dans un fonds immobilier privé	0	44 567	0	44 567
Total	3 747 195	1 301 459	276 066	5 324 720

Placements classés dans le niveau 3

Investissements dans des fonds d'infrastructures :

La Caisse investit dans des fonds d'infrastructures distincts situés en Europe et aux États-Unis. Ces fonds sont tous diversifiés au niveau des secteurs d'investissement. Les principaux types d'infrastructures détenues par ces fonds sont les suivants : des aéroports, des ports, des autoroutes, des réseaux ferroviaires, des réseaux de pipeline et d'oléoduc dans le secteur pétrolier et des infrastructures liées à la gestion des déchets et à la production d'énergies renouvelables.

La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité dans les derniers états financiers du fonds d'infrastructures à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Afin de déterminer la valeur des fonds, les commandités utilisent plusieurs hypothèses qui peuvent avoir un impact important sur les valeurs des fonds telles que le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs utilisé par le fonds pour déterminer la valeur d'un placement ainsi que l'utilisation de multiples de BAIIA (*bénéfices avant impôt, intérêts et amortissement*) de secteurs comparables pour déterminer la valeur d'un placement. Ces placements sont peu liquides et sont soumis aux mêmes risques de prix que l'ensemble des placements de la Caisse. Les investissements dans des fonds d'infrastructures sont donc classés dans le niveau 3.

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Des titres ont été transférés du niveau 2 vers le niveau 1 pour une juste valeur de 448 123 \$ en 2016 (1 515 884 \$ en 2015). Par ailleurs, des titres ont été transférés en 2016 pour une juste valeur de 8 464 638 \$ du niveau 1 vers le niveau 2 (1 364 198 \$ en 2015). Ces transferts se justifient essentiellement par une volatilité des marchés, exigeant des transferts entre les niveaux.

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant montre le rapprochement des instruments financiers classés dans le niveau 3 entre le début et la fin de l'exercice.

	2016	2015
(En milliers de dollars)	\$	\$
Solde au début de l'exercice	276 066	191 318
Produit de la vente de placements	(47 480)	(9 947)
Achat de placements	73 814	56 426
Gain net réalisé	27 385	431
Plus-value (moins-value) non réalisée	(11 559)	37 838
Solde à la fin de l'exercice	318 226	276 066
Plus-value non réalisée incluse dans la juste valeur des titres détenus à la fin de l'exercice	56 014	67 573

Les concentrations de placements par secteurs d'activités et secteurs géographiques se détaillent comme suit :

Secteurs d'activités des placements en actions canadiennes

(En milliers de dollars)	2016		2015	
	%	Juste valeur \$	%	Juste valeur \$
Énergie	22	316 963	16	155 553
Matériaux de base	13	189 415	11	103 908
Produits industriels	13	180 474	13	128 673
Biens de consommation discrétionnaire	8	112 990	9	83 998
Biens de consommation courante	4	55 852	6	61 365
Soins de santé	0	6 301	2	16 592
Services financiers	28	399 856	29	275 589
Technologie de l'information	6	89 646	8	83 293
Services de télécommunication	2	31 573	2	20 640
Services publics	1	17 240	1	10 045
Immobilier	3	41 573	3	31 482
Autres	0	29	0	727
	100	1 441 912	100	971 865

Secteurs géographiques des placements en actions étrangères et de sociétés de placements immobiliers

(En milliers de dollars)	2016		2015	
	%	Juste valeur \$	%	Juste valeur \$
États-Unis	47	1 409 731	41	940 634
Europe excluant le Royaume-Uni	22	663 369	25	564 826
Royaume-Uni	6	174 688	8	178 637
Japon	8	246 585	7	171 350
Pacifique excluant le Japon	5	150 776	6	132 549
Pays émergents	11	332 115	12	271 508
Autres pays	1	40 576	1	20 009
	100	3 017 840	100	2 279 513

Facteurs de risque

La Caisse est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Caisse sont résumés par catégories à la note 2 e). La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à l'ensemble des secteurs d'activités et de leur milieu d'exploitation connexe. La Caisse, par le biais de la politique de placement de chacun des Régimes, prévoit une répartition de l'actif cible entre les placements productifs d'intérêts, les actions, les placements alternatifs et ceux du marché monétaire. La politique de placement de chacun des Régimes impose aussi la diversification des placements dans chacune des catégories et fixe des plafonds d'exposition pour chaque placement et contrepartie.

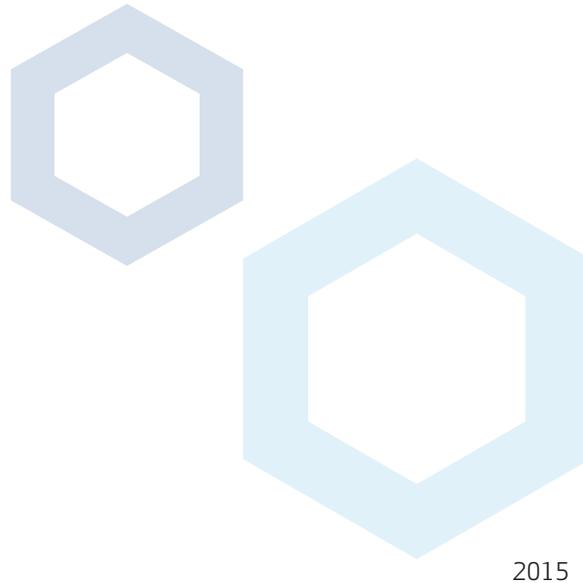
Les principaux risques financiers auxquels la Caisse est exposée sont le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité détaillés ci-après.

Risques de marché

Risque de change

Le risque de change découle du fait que la Caisse investit dans des placements libellés en devises étrangères. Les fluctuations des flux de trésorerie et de la juste valeur relative du dollar canadien par rapport à ces devises peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la juste valeur des placements. Afin d'atténuer le risque, la Caisse a mis en place un programme de couverture de change selon lequel une partie du risque, soit généralement 50 % lié à la position de change de la Caisse sur quatre devises principales, est couverte à l'aide de contrats de change à terme, échéant à moins de trois mois de la date d'acquisition et revue trimestriellement. La position de change de la Caisse, l'incidence du programme de couverture de change et la position de change nette se présentent comme suit au 31 décembre :

2016				
(En milliers de dollars)	Exposition au risque de change	Contrats de change		Juste valeur
		Actif	Passif	
Devises				
Dollar américain	2 272 829	859 337	872 291	(12 954)
Euro	554 945	301 808	291 591	10 217
Livre sterling	194 240	89 221	91 495	(2 274)
Yen japonais	205 209	98 815	88 582	10 223
Sous-total	3 227 223	1 349 181	1 343 959	5 222
Autres devises	362 767	0	0	0
Total	3 589 990	1 349 181	1 343 959	5 222



2015

(En milliers de dollars)	Exposition au risque de change	Contrats de change		
		Actif	Passif	Juste valeur
Devises				
Dollar américain	1 649 138	486 743	520 061	(33 318)
Euro	527 804	249 049	252 843	(3 794)
Livre sterling	168 355	77 446	79 235	(1 789)
Yen japonais	168 329	75 905	80 393	(4 488)
Sous-total	2 513 626	889 143	932 532	(43 389)
Autres devises	297 543	0	0	0
Total	2 811 169	889 143	932 532	(43 389)

Au 31 décembre 2016, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 10,81 % (10,67 % en 2015), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de la devise canadienne par rapport aux quatre devises principales mentionnées au tableau précédent, les autres variables étant demeurées constantes, l'impact sur le bénéfice net aurait été de 242,1 millions de dollars (205,1 millions de dollars en 2015). L'exposition au risque de change varie au cours de l'exercice en fonction du volume des transactions réalisées à l'étranger. Néanmoins, l'analyse précédente est considérée comme représentative de l'exposition de la Caisse au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait à l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et sur la juste valeur des placements de la Caisse. Le portefeuille productif d'intérêts comporte des lignes directrices quant à la concentration, à la durée et à la distribution, qui sont conçues pour atténuer le risque découlant de la fluctuation des taux d'intérêt. Toutefois, aucun instrument dérivé n'est acquis pour réduire l'exposition au risque de taux d'intérêt.

Le classement selon la durée jusqu'à l'échéance des placements productifs d'intérêts est fondé sur les échéances stipulées aux contrats régissant les titres et il se détaille comme suit :

	2016	2016			2016	2015
		Durée jusqu'à l'échéance				
	Taux de rendement pondéré à l'échéance	Moins de 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$
(En milliers de dollars)						
Obligations canadiennes						
Gouvernement du Canada	1,62 %	98 693	118 596	30 831	248 120	157 565
Provinces	3,03 %	47 695	112 734	341 718	502 147	331 153
Municipalités	2,42 %	76 935	12 407	10 600	99 942	99 543
Sociétés ouvertes	4,06 %	41 322	131 549	172 484	345 355	289 151
Autres	2,69 %	8 745	14 941	15 895	39 581	42 353
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers						
	5,56 %	307 309	59 721	0	367 030	177 800
Obligations étrangères						
	5,94 %	326 671	190 012	63 699	580 382	393 313
		907 370	639 960	635 227	2 182 557	1 490 878

Au 31 décembre 2016, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué d'environ 3,60 % (3,60 % en 2015), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de l'indice FTSE/TMX Universel, toutes les autres variables étant demeurées constantes, le bénéfice net aurait varié d'environ 495,2 millions de dollars en 2016 (328,2 millions de dollars en 2015). Cette analyse exclut l'impact sur le bénéfice net de la variation de juste valeur liée à la fluctuation des taux d'intérêt des fonds de prêts hypothécaires, de prêts commerciaux agricoles et de certains fonds de dettes privées détenus par la Caisse au 31 décembre 2016, d'une valeur de 205,9 millions de dollars (121,1 millions de dollars en 2015). Par conséquent, ces fonds exposent indirectement la Caisse au risque de taux d'intérêt. Ce changement est considéré comme raisonnablement possible selon les observations de la conjoncture du marché.

Autre risque de prix

Le risque est associé à la fluctuation des flux de trésorerie et à celle de la juste valeur des placements, en actions canadiennes, actions étrangères, actions de sociétés de placements immobiliers et en investissements dans des fonds et fonds de fonds de stratégies à rendement absolu, en raison des variations des conditions du marché, que ces variations soient dues à des facteurs propres au placement particulier ou à des facteurs touchant toutes les valeurs mobilières négociées sur le marché. La Caisse investit dans un portefeuille de placement diversifié, conformément aux politiques approuvées par les commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal, afin d'atténuer l'impact de l'autre risque de prix. Au 31 décembre 2016, 61 % (62 % en 2015), des placements étaient négociés sur des bourses mondiales. Si sur les bourses mondiales, le cours des actions avait augmenté ou diminué d'environ 12,30 % à la fin de l'exercice (12,27 % en 2015), ces taux étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles des indices TSX et MSCI WORLD CAD, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice net aurait augmenté ou diminué de 592,4 millions de dollars (436,5 millions de dollars en 2015). Cette volatilité est considérée comme une base adéquate pour estimer l'incidence qu'un changement raisonnablement possible du risque de marché aurait pu avoir sur l'évolution de l'actif net à la date de présentation de l'information financière.

Risque de crédit

La Caisse est exposée au risque de crédit si une contrepartie est en situation de défaut ou devient insolvable. La Caisse a prévu des critères en matière de placement conçus de manière à diversifier son risque de crédit. En règle générale, la Caisse est exposée au risque de crédit en raison des titres à revenu fixe, des contrats de change et des placements alternatifs.

L'exposition maximum de la Caisse au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au 31 décembre tel que décrit dans le tableau suivant :

	2016	2015
	\$	\$
(En milliers de dollars)		
Catégorie d'actifs financiers		
Encaisse	289	4 535
Trésorerie et équivalents de trésorerie	347 839	399 808
Effets à court terme	106 412	10 988
Titres à revenus fixes	2 182 557	1 490 878
Créances	23 387	15 198
Total	2 660 484	1 921 407



De plus, le risque de crédit relatif à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux effets à court terme est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont en conformité avec la politique de placement dont les critères exigent de ceux-ci une notation externe de crédit de bonne qualité.

La répartition du portefeuille obligataire par cote de crédit s'établit comme suit au 31 décembre :

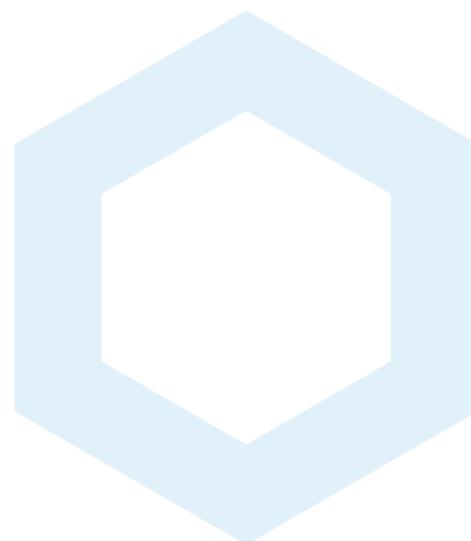
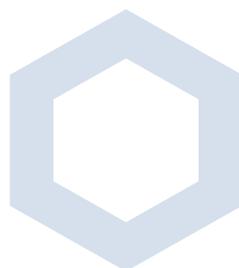
Cote de crédit	2016 %	2015 %
AAA	15	16
AA	4	5
A	32	34
BBB	18	20
<BBB	9	8
Non coté ⁽¹⁾	22	17
Total	100	100

⁽¹⁾ Les obligations non cotées sont principalement des obligations municipales à 3 % (5 % en 2015), d'entreprises à 10 % (8 % en 2015) et des prêts hypothécaires à 9 % (4 % en 2015).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Caisse ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements financiers courants. Le risque de liquidité est inhérent aux activités de la Caisse et peut être influencé par diverses situations propres à un marché ou qui touchent l'ensemble des marchés, notamment les événements liés au crédit ou une fluctuation importante des marchés.

La Caisse investit principalement ses actifs dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés.



4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Caisse détient des obligations de la Ville de Montréal, le promoteur des Régimes, d'une valeur marchande de 12,1 millions de dollars (11,6 millions de dollars en 2015). Le coût de ces obligations est de 11,9 millions de dollars (11,1 millions de dollars en 2015).

Par ailleurs, la Caisse facture, à chacun des six régimes la constituant, les honoraires professionnels et frais d'administration qu'elle encoure, conformément aux ententes et à la valeur établie entre les parties. Au 31 décembre, les honoraires de gestion facturés à chacun des régimes se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	2016 \$	2015 \$
Honoraires de gestion		
Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal	4 319	3 322
Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal	418	464
Régime de retraite des des cols bleus de la Ville de Montréal	5 178	4 477
Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal	6 980	5 577
Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal	4 670	4 233
Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal	2 647	2 242
Total	24 212	20 315

La Ville agit à titre de délégataire pour la gestion des opérations de la Caisse. Elle assume la plupart des frais d'administration de la Caisse tels que le salaire des employés de la Ville et les frais d'occupation des locaux.

5. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Caisse définit son capital comme étant l'actif net disponible attribuable aux détenteurs d'unités. La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

Les objectifs de la Caisse en matière de gestion du capital sont, entre autres, d'investir les actifs sous gestion dans des titres appropriés selon les politiques de placement de chacun des régimes, et ce, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidités afin d'acquitter ses obligations courantes.

6. MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et des modifications et interprétations des normes existantes ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB »), mais ne sont pas encore en vigueur et la Caisse ne les a pas adoptées de façon anticipée.

L'information sur la nouvelle norme qui est susceptible d'être pertinente pour les états financiers de la Caisse est décrite ci-dessous. D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient des effets sur les états financiers de la Caisse.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9 laquelle remplace IAS-39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Caisse n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

7. ENGAGEMENTS

La caisse s'est engagée à investir les sommes suivantes dans les fonds suivants :

Nom du fonds	Date de terminaison
FONDS D'INFRASTRUCTURES	
Highstar Capital III Prism Fund, L.P.	Maximum 10 ans ou 30/01/2017
AXA Infrastructure Fund III	16/08/2025
ARDIAN Infrastructure Fund IV	15/01/2030
Cube Infrastructure Fund	21/12/2019
Cube Infrastructure Fund II	30/09/2028
Global Infrastructures Partners CL.P.	31/03/2018
Global Infrastructures Partners II – CL.P.	28/09/2022
Global Infrastructures Partners III – CL.P.	26/01/2027
RREEF Pan-European Infrastructure Fund, L.P.	31/07/2016 avec option de renouvellement
Pan-European Infrastructure Fund II, L.P.	30/06/2026
UBS International Infrastructures Fund II	14/11/2029
TOTAL DES FONDS D'INFRASTRUCTURES	
FONDS DE DETTES PRIVÉES	
Integrated Private Debt Fund V, L.P.	03/11/2028
TREZ Capital Finance Fund VI, L.P.	27/06/2021
MBI/TEC Private debt Opportunities Fund I, L.P.	14/07/2022
Amerra Agri Offshore Fund III, L.P.	15/04/2021
THL Credit Direct Lending Fund III – B (Cayman), L.P.	31/03/2023
CVC Credit Partners European Mid-Market Solution Feeder Fund (E), L.P.	31/07/2024 avec option de renouvellement
Clarion Partners Debt Investment Fund, L.P.	01/11/2024 avec option de renouvellement
TOTAL DES FONDS DE DETTES PRIVÉES	
FONDS IMMOBILIERS PRIVÉS	
Guardian Capital real estate	Ouvert
Blackrock Asia Property Fund IV, L.P.	08/04/2024
Blackrock Europe Property Fund IV, L.P.	15/04/2024
TOTAL DES FONDS IMMOBILIERS PRIVÉS	
TOTAL DES ENGAGEMENTS	

Période de capitalisation	Valeur initiale de l'engagement	Solde restant de l'engagement en devise locale	Solde restant de l'engagement en dollars canadiens
24/04/2012	25 000 000 \$ US	367 033 \$ US	492 204 \$
16/08/2015	30 000 000 €	2 462 400 €	3 482 988 \$
01/03/2021	20 000 000 €	13 640 000 €	19 293 357 \$
21/12/2012	35 000 000 €	555 554 €	785 813 \$
30/09/2021	20 000 000 €	20 000 000 €	28 289 380 \$
31/03/2014	50 000 000 \$ US	6 122 597 \$ US	8 210 616 \$
28/09/2017	75 000 000 \$ US	12 080 843 \$ US	16 200 833 \$
26/01/2022	50 000 000 \$ US	42 029 414 \$ US	56 362 915 \$
31/07/2011	20 000 000 €	1 380 451 €	1 952 604 \$
30/06/2020	30 000 000 €	22 620 880 €	31 996 534 \$
14/11/2019	25 000 000 \$ US	11 337 352 \$ US	15 203 785 \$
			182 271 029 \$
03/11/2018	50 000 000 \$	39 956 367 \$	39 956 367 \$
27/06/2020	20 000 000 \$	12 150 657 \$	12 150 657 \$
14/07/2019	25 000 000 \$	18 333 333 \$	18 333 333 \$
15/04/2019	50 000 000 \$ US	28 808 076 \$ US	38 632 638 \$
31/03/2019	30 000 000 \$ US	24 935 514 \$ US	33 439 397 \$
31/07/2016	30 000 000 €	11 121 984 €	15 731 701 \$
01/11/2019	30 000 000 \$ US	5 451 000 \$ US	7 309 982 \$
			165 554 075 \$
n/d	70 000 000 \$	18 562 752 \$	18 562 752 \$
08/04/2019	22 294 887 \$ US	17 070 231 \$ US	22 891 777 \$
15/04/2019	20 384 174 €	19 283 063 €	27 275 294 \$
			68 729 823 \$
			416 554 927 \$

8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle adoptée au cours de l'exercice courant.

Sommaires pour les six régimes de retraite

A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT EN UNITÉS DE LA CAISSE COMMUNE

(En milliers de dollars)	Cols bleus		Pompiers		Cadres	
	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur
SOLDE AU 01-01-2016	1 159 355	1 246 888 \$	1 147 237	1 233 853 \$	874 856	940 906 \$
Apports (Retraits)	11 083	11 920 \$	(4 494)	(4 833) \$	(5 196)	(5 588) \$
Revenus nets	6 672	7 176 \$	6 511	7 003 \$	4 979	5 355 \$
Modification de la juste valeur	(18 600)	(20 004) \$	(18 656)	(20 064) \$	(14 149)	(15 217) \$
SOLDE AU 31-03-2016	1 158 510	1 245 980 \$	1 130 598	1 215 959 \$	860 490	925 456 \$
Apports (Retraits)	57 993	62 372 \$	(18 376)	(19 763) \$	139 471	150 001 \$
Revenus nets	9 384	10 092 \$	8 965	9 642 \$	7 239	7 786 \$
Modification de la juste valeur	15 201	16 349 \$	15 121	16 263 \$	10 818	11 635 \$
SOLDE AU 30-06-2016	1 241 088	1 334 793 \$	1 136 308	1 222 101 \$	1 018 018	1 094 878 \$
Apports (Retraits)	94 585	101 726 \$	90 185	96 993 \$	93 249	100 289 \$
Revenus nets	8 497	9 138 \$	7 809	8 399 \$	7 093	7 628 \$
Modification de la juste valeur	52 939	56 936 \$	48 640	52 312 \$	44 139	47 471 \$
SOLDE AU 30-09-2016	1 397 109	1 502 593 \$	1 282 942	1 379 805 \$	1 162 499	1 250 266 \$
Apports (Retraits)	125 697	135 186 \$	52 212	56 153 \$	174 099	187 244 \$
Revenus nets	12 642	13 597 \$	11 094	11 931 \$	10 927	11 752 \$
Modification de la juste valeur	22 750	24 467 \$	19 945	21 450 \$	19 664	21 149 \$
SOLDE AU 31-12-2016	1 558 198	1 675 843 \$	1 366 193	1 469 339 \$	1 367 189	1 470 411 \$

La valeur marchande d'une unité de la Caisse commune est de 1 075,50 \$

Fonctionnaires		Contremaîtres		Professionnels		Total	
Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur
1 451 055	1 560 610 \$	115 959	124 713 \$	596 724	641 776 \$	5 345 186	5 748 746 \$
(12 044)	(12 953) \$	(2 342)	(2 519) \$	(663)	(713) \$	(13 656)	(14 686) \$
8 252	8 875 \$	656	705 \$	3 399	3 656 \$	30 469	32 770 \$
(23 503)	(25 278) \$	(1 902)	(2 046) \$	(9 652)	(10 381) \$	(86 462)	(92 990) \$
1 423 760	1 531 254 \$	112 371	120 853 \$	589 808	634 338 \$	5 275 537	5 673 840 \$
310 616	334 067 \$	(1 967)	(2 116) \$	103 044	110 824 \$	590 781	635 385 \$
12 213	13 135 \$	889	956 \$	4 987	5 363 \$	43 677	46 974 \$
17 512	18 834 \$	1 500	1 613 \$	7 399	7 958 \$	67 551	72 652 \$
1 764 101	1 897 290 \$	112 793	121 306 \$	705 238	758 483 \$	5 977 546	6 428 851 \$
87 517	94 124 \$	(1 902)	(2 046) \$	14 232	15 306 \$	377 866	406 392 \$
11 783	12 673 \$	713	767 \$	4 536	4 879 \$	40 431	43 484 \$
73 492	79 041 \$	4 464	4 801 \$	28 309	30 446 \$	251 983	271 007 \$
1 936 893	2 083 128 \$	116 068	124 828 \$	752 315	809 114 \$	6 647 826	7 149 734 \$
165 623	178 128 \$	(2 029)	(2 181) \$	12 571	13 520 \$	528 173	568 050 \$
17 374	18 685 \$	952	1 025 \$	6 349	6 829 \$	59 338	63 819 \$
31 431	33 804 \$	1 709	1 839 \$	11 446	12 311 \$	106 945	115 020 \$
2 151 321	2 313 745 \$	116 700	125 511 \$	782 681	841 774 \$	7 342 282	7 896 623 \$

**B) SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

(En milliers de dollars)	Cols bleus	Pompiers
ACTIF		
Placement en unités de la Caisse commune	1 675 843	1 469 339
Obligation – Ville de Montréal	–	119 174
Contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	4 757	7 323
Cotisations à recevoir		
Participants	4 192	723
Promoteur	10 519	19 003
Transferts interrégimes	–	–
Transferts d'autres régimes à recevoir relatifs aux droits résiduels	12	–
Actifs à recevoir – Régimes d'origine	–	35 671
Autres sommes à recevoir	139	131
TOTAL DE L'ACTIF	1 695 462	1 651 364
PASSIF		
Créditeurs		
Cotisations du promoteur perçues d'avance	14 843	1 970
Charges à payer	1 246	1 081
Droits résiduels à payer	5 165	15 714
Transferts interrégimes	5 632	1 447
TOTAL DU PASSIF	26 886	20 212
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	1 668 576	1 631 152
OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE	1 874 082	1 627 588
EXCÉDENT (DÉFICIT)	(205 506)	3 564

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

Cadres	Fonctionnaires	Contremaîtres	Professionnels	Total
1 470 411	2 313 745	125 511	841 774	7 896 623
75 036	96 297	3 925	9 298	303 730
5 281	3 751	-	56	21 168
1 368	2 361	34	797	9 475
4 663	18 346	1 314	7 766	61 611
24 451	-	-	-	24 451
18 797	460	-	3 855	23 124
25 126	-	-	267	61 064
108	187	15	73	653
1 625 241	2 435 147	130 799	863 886	8 401 899
5 420	34 287	461	3 402	60 383
1 325	1 712	94	710	6 168
2 321	10 818	1 231	4 491	39 740
-	14 459	554	2 359	24 451
9 066	61 276	2 340	10 962	130 742
1 616 175	2 373 871	128 459	852 924	8 271 157
1 754 377	2 483 588	146 158	854 754	8 740 547
(138 202)	(109 717)	(17 699)	(1 830)	(469 390)

**C) SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

(En milliers de dollars)

Cols bleus

Pompiers

AUGMENTATION DE L'ACTIF

Cotisations – Participants

Service courant		
• Compte général	20 057	11 391
• Fonds de stabilisation	2 462	–
Services passés		
• Compte général	394	74
• Fonds de stabilisation	41	–
	22 954	11 465

Cotisations – Promoteur

Service courant		
• Compte général	25 147	29 966
• Fonds de stabilisation	–	–
Services passés		
• Compte général	652	(8)
Spéciales (acte notarié)	11 863	–
Solvabilité	1 793	7 134
Déficits techniques et de modification	21 557	10 319
Équilibre antérieure – Évaluations actuarielles	(7 507)	–
Excédent de cotisations	3 717	4 089
	57 222	51 500

Caisse commune

Quote-part des revenus nets et modification de la juste valeur du placement en unités de la Caisse commune	117 751	106 936
Moins : Frais de transaction facturés par la Caisse commune	5 594	5 049
	112 157	101 887

Modification de la juste valeur des contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	(311)	336
Intérêts sur obligation – Ville de Montréal	–	7 150
Transferts provenant d'autres régimes		
• Compte général	615	76
• Fonds de stabilisation	2	–
Intérêts sur arriérés de cotisations et autres	286	600
Transferts provenant des régimes d'origine	8 145	5 520
Transferts liés aux cotisations d'équilibre des régimes d'origine	–	–

AUGMENTATION TOTALE DE L'ACTIF

201 070

178 534

Cadres	Fonctionnaires	Contremaîtres	Professionnels	Total
15 090	33 473	509	14 493	95 013
1 647	1 692	-	-	5 801
381	1 578	1	622	3 050
-	-	-	-	41
17 118	36 743	510	15 115	103 905
19 967	24 310	508	19 883	119 781
1 647	1 692	-	-	3 339
101	513	-	742	2 000
-	-	-	-	11 863
894	2 374	(105)	1 477	13 567
26 747	35 583	2 203	5 672	102 081
-	-	-	-	(7 507)
4 231	5 284	102	3 524	20 947
53 587	69 756	2 708	31 298	266 071
97 559	159 769	9 660	61 061	552 736
4 664	7 538	453	2 860	26 158
92 895	152 231	9 207	58 201	526 578
(328)	9	-	2	(292)
4 502	5 778	236	558	18 224
1 996	399	-	606	3 692
-	-	-	-	2
559	336	71	184	2 036
14 062	8 717	-	2 808	39 252
-	(16)	-	-	(16)
184 391	273 953	12 732	108 772	959 452

**C) SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016
(suite)**

(En milliers de dollars)

	Cols bleus	Pompiers
DIMINUTION DE L'ACTIF		
Prestations de retraite versées	102 027	79 049
Cessions de droits entre conjoints	750	1 083
Transferts à d'autres régimes		
• Compte général	123	801
Remboursements		
• Compte général	6 942	29 868
• Fonds de stabilisation	33	-
Intérêts sur les droits résiduels	123	264
Frais d'administration	561	435
DIMINUTION TOTALE DE L'ACTIF	110 559	111 500
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	90 511	67 034
ACTIF NET DISPONIBLE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 578 065	1 564 118
ACTIF NET DISPONIBLE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 668 576	1 631 152

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

Cadres	Fonctionnaires	Contremaîtres	Professionnels	Total
88 711	147 039	11 868	34 714	463 408
46	625	63	-	2 567
234	485	(183)	491	1 951
3 392	7 650	-	4 124	51 976
-	-	-	-	33
69	238	55	83	832
498	502	132	366	2 494
92 950	156 539	11 935	39 778	523 261
91 441	117 414	797	68 994	436 191
1 524 734	2 256 457	127 662	783 930	7 834 966
1 616 175	2 373 871	128 459	852 924	8 271 157

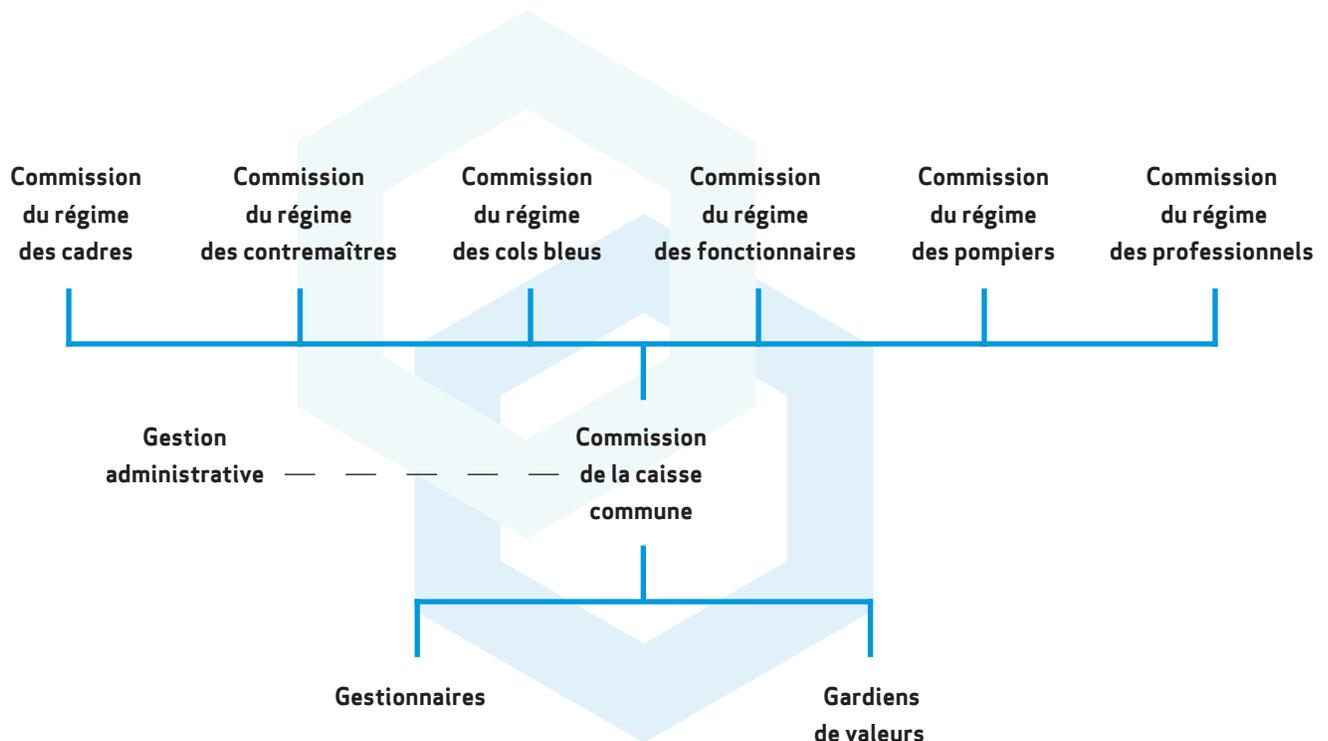
La caisse commune

A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville (la Caisse commune) a été constituée, en vertu du règlement numéro 6296 de la Ville, le 12 décembre 1983. Depuis le 24 septembre 1991, la Caisse commune est régie par le règlement numéro 8932. La Caisse commune regroupe, à des fins de placement, l'actif des six régimes de retraite qui y participent⁽¹⁾. L'administration de la Caisse commune est assumée par la Commission de la caisse commune (la Commission) qui est constituée de douze membres. La Commission a pour mission de gérer la Caisse et d'effectuer les placements conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (L.R.Q., chapitre R-15.1) et selon la politique de placement adoptée par les commissions des régimes de retraite participantes.

- ⁽¹⁾ Régime de retraite des cadres
Régime de retraite des contremaîtres
Régime de retraite des cols bleus
Régime de retraite des fonctionnaires
Régime de retraite des pompiers
Régime de retraite des professionnels

B) ORGANIGRAMME



C) ADMINISTRATION

La Caisse commune est administrée par une commission composée de deux représentants de chacune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal.

Président : Monsieur Jacques Marleau

Secrétaire - trésorier : Madame Lucie St-Jean

Membres :

Mesdames

Diane Fleurent

Lucie St-Jean

Messieurs

Jacques Brisebois

Simon Campagnoli

Claude Caty

Michel Bruce Dubois

Frantz Élie

Alain Langlois

Jacques Marleau

Maurice Parent

Yvan Rheault

Charles St-Aubin

Auditeur indépendant :

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

D) GESTION FINANCIÈRE

Le Service des finances de la Ville de Montréal assurait, en 2016, la gestion financière de la Caisse commune. Le personnel de la Ville gère les placements à court terme. Les placements en actions, en obligations et autres titres sont confiés à des gestionnaires spécialisés externes. Les valeurs sont confiées à un gardien de valeurs.

Gestionnaires internes

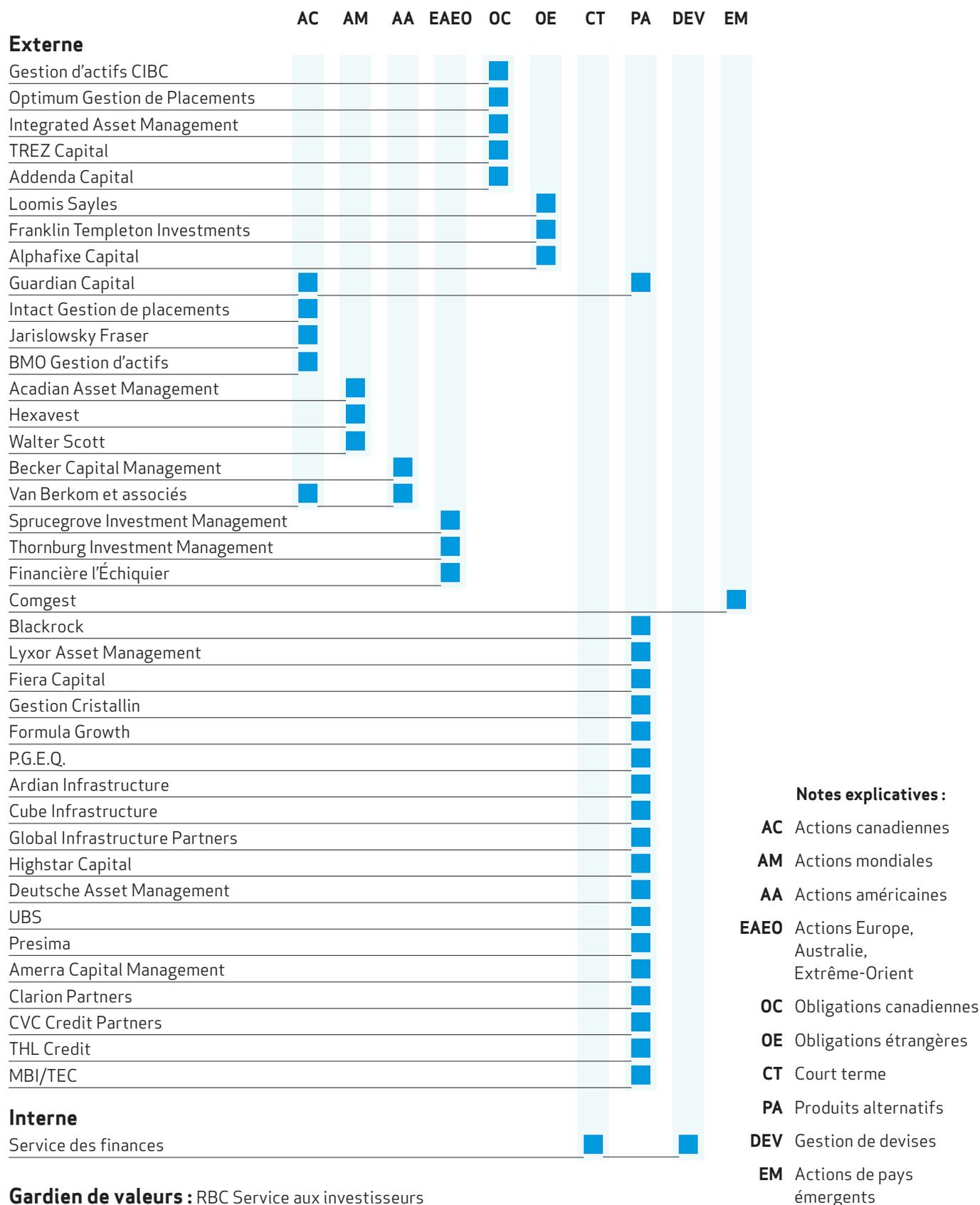
Jacques Marleau Directeur du financement, de la trésorerie et du bureau de la retraite

Errico Cocchi, CFA Chef de division du financement, du placement et de la gestion du risque

Medhi Alani Chargé du financement court terme

Lucie St-Jean Chef de division de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite

Gestionnaires



Notes explicatives :

- AC** Actions canadiennes
- AM** Actions mondiales
- AA** Actions américaines
- EAE0** Actions Europe, Australie, Extrême-Orient
- OC** Obligations canadiennes
- OE** Obligations étrangères
- CT** Court terme
- PA** Produits alternatifs
- DEV** Gestion de devises
- EM** Actions de pays émergents

Gardien de valeurs : RBC Service aux investisseurs

Publié par la Commission de la caisse commune

Coordination de la production :
Bureau des régimes de retraite de Montréal
Division du secrétariat des commissions

Graphisme : fig. communication graphique

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2017

ISBN 978-2-9810571-9-8

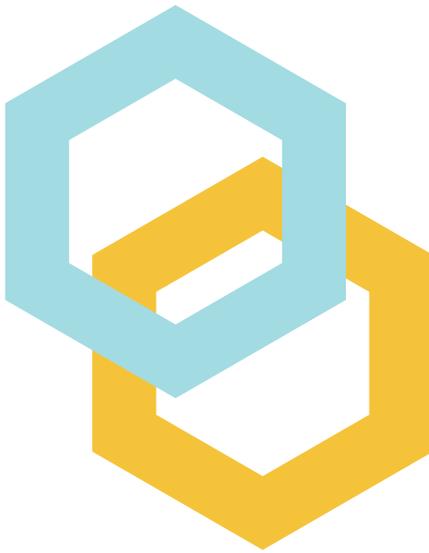
Imprimé au Canada sur du papier Rolland Enviro Satin, contenant 100% de fibres postconsommation,
fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC®, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.



100%



PERMANENT



Montréal 